

# Option de réanimation pédiatrique du DES-MIR

Document de travail avant avis de la CNEMMOP le 29/08/17 et du CNESER le 18/09/17

## 1. Organisation générale et conditions d'inscription

### 1.1. Objectifs généraux de la formation

- Approfondir les connaissances théoriques et techniques nécessaires à la prise en charge en réanimation du nourrisson et de l'enfant.
- Acquérir les compétences cliniques et comportementales spécifiques de réanimation pédiatrique.
- Obtenir une surspécialité de réanimation pédiatrique associée à la spécialité (primaire) de médecine intensive - réanimation.
- Permettre l'exercice en structure de réanimation ou de surveillance continue pédiatriques.

Pré-requis : - Connaissances théoriques :

Particularités physiologiques, anatomiques et développementales du nourrisson, de l'enfant et de l'adolescent, Examen clinique, bilan diagnostique, interprétation des résultats et monitoring,

Réanimation cardio-pulmonaire,

Prise en charge initiale de l'enfant présentant une affection aiguë.

- Stages : validation d'un stage en anesthésie pédiatrique ou en réanimation et surveillance continue pédiatriques ou en réanimation mixte pédiatrique et néonatale et d'un stage en réanimation et surveillance continue pédiatriques ou en réanimation mixte pédiatrique et néonatale.

1.2. Durée de l'option : 2 semestres

## 2. Déroulement de l'option

### 2.1. Enseignement hors stage

#### **Nature des enseignements :**

En application de l'article 5 du présent arrêté :

- Enseignement asynchrone par e-learning
- Enseignements présentiels
- Séances de simulation
- Ateliers pratiques

#### **Connaissances à acquérir :**

- les principales situations de défaillances d'organes, aiguës et chroniques (respiratoire, circulatoire, neurologique et métabolique),
- les soins post-opératoires,
- les aspects administratifs, épidémiologiques et réglementaires,
- le transport intra- et extrahospitalier,
- l'accompagnement des parents et des familles.

### 2.2. Stages

#### **Stages à réaliser**

Deux stages d'un semestre en réanimation pédiatrique ou en réanimation mixte pédiatrique et néonatale dans un lieu agréé à titre principal ou complémentaire en médecine intensive-réanimation et/ou en anesthésie- réanimation et/ou en pédiatrie et bénéficiant d'un agrément fonctionnel pour l'option Réanimation pédiatrique

#### **Critères d'agrément des stages de l'option :**

Conformément aux dispositions de l'article 34 de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine

### 2.3. Compétences à acquérir

Les compétences à acquérir sont d'ordre clinique, technique et comportemental. Elles correspondent aux objectifs définis dans le référentiel métier du pédiatre réanimateur et s'appliquent au nouveau-né, au nourrisson, à l'enfant et à l'adolescent à risque de survenue d'une défaillance d'organe ou nécessitant la mise en place d'une technique de suppléance.

### 2.4. Evaluation

#### **Modalités de l'évaluation des connaissances**

Conformément au VIII de l'article 59 de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine

QCM

***Modalités de l'évaluation des compétences***

Conformément au VIII de l'article 59 de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine

- Validation des stages par les maîtres de stage
- Vérification des compétences acquises par évaluation du portfolio
- Réalisation d'une séance de simulation sur un cas de réanimation pédiatrique

**2.5. Modalités de validation de l'option**

Conformément au VIII de l'article 59 de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine

Entretien avec la commission locale de coordination de médecine intensive-réanimation